|  |  |
| --- | --- |
| Logo of the European Commission, 12 yellow stars on a blue background arranged in a circle and framed by two light grey graphic elements representing the Berlaymont building, which is the headquarter of the European Commission. | EUROPEAN COMMISSION |

AVIS DE VACANCE POUR UN POSTE D’EXPERT NATIONAL DÉTACHÉ

|  |  |
| --- | --- |
| DG — Direction — Unité | DG AGRI — Direction C — Plans stratégiques plafond —  Unité C1 |
| Numéro de poste dans sysper : | 441302 |
| Personne de contact :  Démarrage prévisionnel :  Durée initiale :  Lieu d’affectation : | Holsten Nicola Britta  Troisième trimestre 2024  2 ans  Bruxelles  Luxembourg  Autre : Cliquez ou touchez ici pour introduire du texte. |
| Type de détachement |  |
| Cet avis de vacance est ouvert à :    ainsi que  les pays de l’AELE suivants :  Islande  Liechtenstein  Norvège  Suisse  les pays tiers suivants : ....  les organisations intergouvernementales suivantes : ... | |
| Date limite de soumission des demandes | Date limite de dépôt des candidatures : 27-05-2024 |

Présentation de l’entité (Nous sommes)

L’unité est responsable de la coordination générale en ce qui concerne les plans stratégiques relevant de la PAC. Elle garantit une approche cohérente de la mise en œuvre de la PAC dans les États membres, notamment par l’évaluation des plans stratégiques relevant de la PAC et la coordination des rapports et du suivi de la mise en œuvre des programmes.

En ce qui concerne le système intégré de gestion et de contrôle (SIGC), l’unité coordonne la position de la DG AGRI sur les questions pertinentes pour le SIGC (y compris l’AMS, la GSA et le SIPA). En particulier, elle développe et assure le suivi du cadre législatif du SIGC, de son éventuelle révision et de son développement en fonction des nouvelles technologies et des nouveaux moteurs politiques. L’unité soutient les États membres dans la mise en œuvre actuelle du SIGC et dans la transition liée au SIGC vers la nouvelle PAC et contrôle la qualité des informations provenant du SIGC.

Présentation du poste (nous proposons)

Un poste intéressant au sein de l’équipe SIGC de l’unité. Vos tâches consisteraient à aider les États membres à mettre en œuvre les principaux éléments du SIGC, en particulier l’AMS (système de monotorisation des surfaces), la GSA (application géospatiale), le système d’identification des parcs agricoles (SIPA) et les procédures connexes d’évaluation de la qualité. Vous participerez également à la mise à jour et à l’élaboration de la méthodologie au niveau de l’Union pour les évaluations de la qualité du SIGC. En outre, vous soutiendrez vos collègues en contribuant aux séances d’information, et vous représenterez l’unité/la DG/la Commission lors de réunions avec les parties prenantes et les experts.

De bonnes capacités d’analyse, une bonne base ou une formation universitaire en sciences naturelles seraient nécessaires pour mener à bien les travaux. Une compréhension de base de la modélisation du secteur agricole, de ses émissions et des évaluations du cycle de vie serait un élément supplémentaire.

Profil du titulaire du poste (nous recherchons)

Un expert ayant au moins trois ans d’expérience professionnelle dans des fonctions techniques ou administratives liées au système intégré de gestion et de contrôle (SIGC). De bonnes capacités d’analyse, une bonne base ou une formation de niveau universitaire seraient nécessaires pour mener à bien le travail. Une compréhension de base de la politique agricole commune et du secteur agricole est également importante. Une bonne connaissance de la langue anglaise est requise.

Critères d’éligibilité

Le détachement sera régi par la **décision C (2008) 6866 de la Commission du 12/11/2008** relative au régime applicable aux experts nationaux détachés et aux experts nationaux en formation professionnelle auprès de la Commission (décision END).

Aux termes de la décision END, vous devez remplir les critères d’éligibilité suivants à **la date de début** du détachement :

* Expérience professionnelle : une expérience professionnelle d’au moins trois ans dans des fonctions administratives, juridiques, scientifiques, techniques, de conseil ou de surveillance équivalentes à celles du groupe de fonctions AD.
* L’ancienneté : avoir travaillé pendant au moins une année complète (12 mois) auprès de votre employeur actuel sur une base permanente ou contractuelle.
* Employeur : être une administration nationale, régionale ou locale ou une organisation publique intergouvernementale (OIG); à titre exceptionnel et à la suite d’une dérogation spécifique, la Commission peut accepter les demandes lorsque votre employeur est un organisme du secteur public (par exemple, une agence ou un institut de régulation), une université ou un institut de recherche indépendant.
* Compétences linguistiques : avoir une connaissance approfondie d’une des langues de l’Union européenne et une connaissance satisfaisante d’une autre langue de l’Union européenne dans la mesure nécessaire aux fonctions à exercer. Si vous venez d’un pays tiers, vous devez justifier d’une connaissance approfondie de la langue de l’UE nécessaire à l’exercice de ses fonctions.

Conditions du détachement

Pendant toute la durée de votre détachement, vous devez rester salarié et rémunéré par votre employeur et être couvert par votre système de sécurité sociale (national).

Vous exercerez vos fonctions au sein de la Commission dans les conditions fixées par la décision END susmentionnée et êtes soumis aux règles de confidentialité, de loyauté et d’absence de conflit d’intérêts qui y sont définies.

Si le poste est publié avec des indemnités, celles-ci ne peuvent être accordées que si vous remplissez les conditions prévues à l’article 17 de la décision END.

Le personnel affecté dans une délégation de l’Union européenne doit disposer d’une habilitation de sécurité [jusqu’au niveau SECRET UE/EU SECRET conformément à [la décision (UE, Euratom) 2015/444 de la Commission du 13 mars 2015](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=CELEX:32015D0444). Il vous appartient de lancer la procédure de vérification avant d’obtenir la confirmation du détachement.

Soumission des candidatures et procédure de sélection

Si vous êtes intéressé (e), veuillez suivre les instructions données par votre employeur sur la manière de postuler.

La Commission européenne **n’accepte que les candidatures qui ont été soumises par l’intermédiaire de la représentation permanente/de la mission diplomatique auprès de l’UE de votre pays, du secrétariat de l’AELE ou du ou des canaux auxquels elle a expressément consenti.** Les demandes reçues directement de votre employeur ou de vous-même ne seront pas prises en considération.

Vous devez rédiger votre CV en anglais, français ou allemand en utilisant le **format de CV Europass** ([[Créer votre CV Europass | Europass](https://europa.eu/europass/en/create-europass-cv)](http://europass.cedefop.europa.eu/en/documents/curriculum-vitae)). Il doit mentionner votre nationalité.

Veuillez ne pas ajouter d’autres documents(copie du passeport, copie des diplômes ou certificats d’expérience professionnelle, etc.). Ces documents leur seront demandés, le cas échéant, à un stade ultérieur.

Traitement des données à caractère personnel

La Commission veillera à ce que les données à caractère personnel des candidats soient traitées conformément au règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil[[1]](#footnote-1). Cela concerne en particulier la confidentialité et la sécurité de ces données. Avant de postuler, veuillez lire la déclaration de confidentialité ci-jointe.

1. () Règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2018 relatif à la protection des personnes physiques à l’égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions, organes et organismes de l’Union et à la libre circulation de ces données, et abrogeant le règlement (CE) no 45/2001 et la décision no 1247/2002/CE (JO L 295 du 21.11.2018, p. 39). [↑](#footnote-ref-1)